Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Roufrançois - Tome III

Roufrançois, f., c^ne^ de *Saint-Germain-de-Coulamer,* à 1.500 m. N.-O. du bourg. — *Rifranczois,* 1404 (Arch. de la S., E. 23/1, f. 18). — *Rufranczois,* 1452 (Ibid., fds munic., Averton). — *P. de Rouffranczois,* 1487 (Ibid.). — *Manerium de Rousfranczois,* 1501 (Lib. fundat., t. II, f. 280). — *Roufrançois,* chât., chap. fondée (Jaillot). — *Roufrançois,* f. (Cassini). — Fief mouvant de Bernusse et, à charge d'une paire d'éperons, du seigneur d'Averton pour le droit d'usage dans la forêt de Pail. Le manoir, qui cessa d'être habité depuis le commencement du XVII^e^ s. et sans doute bien réduit, n'a de curieux qu'une fenêtre ogivale à tympan ajouré de trois quatrefeuilles. Le travail en est d'ailleurs d'une assez grossière exécution. Peut-être vient-elle de la chapelle, dont toutes les fenêtres sont en arc brisé mais simples. Cette chapelle, remaniée et mise en état de réparation en 1858, bénite de nouveau et ornée d'un chemin de croix, a son sanctuaire élevé de trois degrés et possède deux statues de Sainte-Barbe, sa patronne, une Sainte-Anne avec la Vierge enfant, une Vierge et un tableau indéchiffrable. Robert Le Vayer dota la chapelle pour trois messes sur les lieux de Molans, la Bourderie ou Davière et la Jacquère, qui furent abandonnés en fonds par Gervais Ferrequin. Pierre Ferrequin obtint le décret le 1^er^ décembre 1501. — Parmi les chapelains : Ambroise *Dufresne,* 1501 ; Blaise *Canu,* du diocèse de Chartres, 1607 ; Nicolas *Aubert,* démissionnaire en faveur de Philippe de Cordouan, absent du royaume, par reconnaissance des bienfaits de René de C., son père, marquis de Langey, protestant, 12 juin 1693 ; mais cet acte fut de nul effet. — Thomas *Piron,* sieur de la Maison-Neuve, demeurant à Malicorne, 1695. — Nicolas-François *Blanche,* de Saint-Paul-le-Gaultier, 1720. — René *Vautorte,* curé de Saint-Paul-le-Gaultier, 1721.

Une ardoisière, dont les produits grossiers s'employaient surtout en dalles, s'exploitait au moins depuis 1601. On y venait de Vimarcé, de Champgeneteux, d'Averton. de Saint-Pierre-sur-Orthe, etc. Jean Daugeard, fermier de Classé, mari de Marguerite André, possédait la principale carrière en 1750. Cette industrie locale est tombée depuis 1870.

Seigneurs : Robert Le Vayer, rappelé dans le décret d'érection de la chapelle. — Jean Ferrequin, 1402, 1416. — Gervais F., 1453, 1474, mari de la veuve de Jean du Pont et de Jeanne Le Porc, qui ne font qu'une peut-être. — Pierre F., qui signe Pierre de Roufrançois, époux de Marie Sibille, 1494, 1527. — Guillaume de Cordouan, mari de Françoise Ferrequin, 1529, 1556. — Jacques de C. (V. ce nom), 1562. — Gabriel de C., 1582. — Louis de C., 1600. — Charles de Cocherel, bailli de Montfort-l'Amaury, mari de Judith de Cordouan, 1607. — René de Cordouan (V. ce nom) se dit en 1665 héritier unique de son père et de son aïeul. Philippe, son fils, après l'émigration de son père en Hollande, s'étant converti au catholicisme, eut une provision de 6.000 ℔ sur ses biens. Roufrançois fut adjugé en 1684 à Philippe de Montault, maréchal de France, frère de la dame de Cordouan, époux de Suzanne de Baudéan de Parabère, veuve en 1695. Jean Abot du Bouchet acquit avant 1720 et eut pour héritier M. du Mousset, président au parlement de Rouen, son gendre. La terre et le moulin sont vendus nat^t^ pendant la Révolution sur Louise-Jeanne-Marie de Courtarvel, veuve de Joachim, marquis de Dreux-Brezé, et sur MM. de Lorge et de la Rochelambert.

Arch. de la S., E. 228. — Arch. nat., R/5. 384, 388, f. 41, 83. — Alm. Bernard, mss. — Le Paige, *Dict. du Maine,* t. I, p. 372.